

TOUT savoir sur le défi « Familles à énergie positive » en 10 questions-réponses



1. De quoi s'agit-il ?

Les personnes intéressées se regroupent, forment une **équipe**, et se lancent le défi d'économiser au moins **8 % d'énergie** et d'eau pendant l'hiver. Pour cela, échanges de **bons tuyaux et d'astuces**, **changements de comportements**, **évolution des habitudes ...** **Sans toucher à son confort**, et **sans travaux**, il est possible de faire beaucoup d'économies !

2. Combien d'économies réalisées les années précédentes ?

Les familles participantes ont économisé en moyenne **16% d'énergie** (soit 2 fois plus que l'objectif visé !) et **entre 200 et 250 €**.

Pour tous, une même remarque « on n'a pas eu l'impression de faire grand-chose ». Et en effet, bien souvent, s'inscrire au défi conduit à faire des économies « inconscientes ».

3. Comment faire des économies ?

Plusieurs outils sont mis à votre disposition :

- **Un QUIZZ des 100 écogestes**, pour vous aider à identifier ce que vous faites déjà et ce qui pourrait être fait,
- **Un GUIDE des 100 écogestes**, pour vous faire découvrir de nouvelles astuces et voir celles qui sont les plus efficaces,
- **Un wattmètre**, appareil de mesure prêté à l'équipe pour identifier

combien consomment les appareils électriques du foyer.

En complément, l'**Espace information Energie** de la Sarthe forme les capitaines aux économies d'énergie, répond aux questions des familles, assure le suivi global des consommations via internet et anime le défi dans une ambiance conviviale.

4. Qui peut participer ?

Que l'on soit **seul ou plusieurs à la maison**, tout le monde peut y participer ! L'essentiel est d'avoir plaisir à échanger ensemble et à se réunir au sein de la même équipe (4 à 10 foyers environ).

Chacun forme son équipe comme il le souhaite : membres d'une même famille ou d'une même association, voisins, amis, collègues de travail... Un **capitaine** est désigné parmi les membres de l'équipe pour faire le lien avec l'Espace Information Energie, aider ses coéquipiers sur internet, transmettre les écogestes...

5. Je suis déjà économe, quel intérêt à participer ?

Il y a toujours de nouvelles astuces à apprendre, et vous pouvez faire partager vos habitudes aux autres membres de l'équipe, qui eux, ne sont peut-être pas aussi économes. Comme **c'est le résultat de l'équipe qui compte**, tout le monde est gagnant !

6. Concrètement, comment ça se passe ?

Lors de votre **inscription sur le site internet**, il vous est demandé de renseigner vos consommations d'énergie de l'année dernière (tous usages et toutes énergies : gaz, électricité, fioul, bois...). Devenues « consommations de référence », elles seront comparées à vos consommations de cet hiver pour déterminer le pourcentage d'économie.

Vous n'avez pas d'ordinateur ou d'accès à internet ? Vous pouvez participer sans problème, en acceptant de transmettre vos relevés de consommations à votre capitaine d'équipe, qui les renseignera pour vous sur le site internet.

7. Et si l'hiver 2015/2016 est plus rigoureux ?

Le logiciel utilisé par l'Espace Information Energie tient compte des températures d'une année à l'autre, pour que seuls vos comportements, « à climat constant », entrent dans le calcul.

8. Est-ce que cela prend du temps ?

Non. Seuls **3 relevés de consommations** pendant la période du défi (entre le 1^{er} décembre 2014 et le 30 avril 2015) sont **obligatoires** pour pouvoir mesurer les économies d'énergie et d'eau. Pour faciliter les échanges, et toujours dans une ambiance conviviale, des rencontres au sein de l'équipe et 3 réunions avec les autres équipes du territoire seront proposées, mais sans aucune obligation !

9. Pourquoi participer ?

Pour passer des moments conviviaux et échanger avec les autres participants !

Pour économiser sur votre facture !

Pour bénéficier gratuitement des conseils de spécialistes...qui n'ont rien à vendre !

C'est l'occasion de s'amuser en famille et d'éduquer les enfants... sans les embêter !

C'est agir concrètement et efficacement pour l'environnement !

En synthèse, les mots d'ordre du défi sont « **échanges, convivialité et économies** ».

10. Comment s'inscrire ou avoir plus d'informations ?

Pour toute question ou pour s'inscrire dès maintenant (et avant le 1^{er} décembre) : **contactez par téléphone Sabrina Poirier (02.43.28.47.93)** ou par mail à EIE72@lemans.fr. N'hésitez pas également à aller consulter le site officiel du défi : <http://paysdelaloire.familles-a-energie-positive.fr/>.

Alors, N'HÉSITEZ PLUS !

Réunissez autour de vous quelques voisins, amis, collègues, membres de la famille et inscrivez-vous !



Le défi Familles à Energie Positive est une action **du Plan d'Actions pour le Climat et la Transition Énergétique** du Pays Vallée de la Sarthe.

